



Compte rendu de séance du conseil municipal du 27 avril 2015

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Monsieur Serge Bavard, Madame Annick Niporte, Madame Antoinette Graff, Monsieur Christian Albert, Madame Nathalie Weill, Monsieur Philippe Brunot, Madame Michèle Baudoin, Monsieur Philippe Michaud, Madame Claudine Lenet, Madame Marie-Luce Bon, Monsieur Jean-Michel Bon, Monsieur Jean-Marc Bourgetel, Monsieur Christophe Leloup, Monsieur Christophe Louet, Madame Nathalie Vieillard, Madame Sandrine Renault.

Absent Excusé : Madame Olga Pecaud (procuration à Monsieur Serge Bavard), Monsieur Dominique Duchamp (procuration à Monsieur Philippe Brunot)

Madame Antoinette GRAFF est élue secrétaire de séance.

1- Décision modificative n°1 – budget de la commune

Suite aux différentes notifications de l'Etat concernant les recettes à inscrire dans le budget de la commune en section de fonctionnement, le conseil approuve à l'unanimité la décision modificative n°1, telle qu'elle est présentée par le maire, afin d'actualiser les sommes inscrites dans le budget primitif de la commune.

2- Demande de subvention au conseil départemental au titre des amendes de police

Le conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité, à solliciter le conseil départemental au titre des amendes de police afin de financer des aménagements sécuritaires concernant l'installation de deux radars pédagogiques pour la somme de 6232 € HT, ainsi que l'aménagement du carrefour rue de la Côte/ rue du Champ de Mars/rue Sainte Anne, pour un montant de 7740 € HT.

3- Subvention aux associations

La maire propose au conseil d'attribuer les subventions aux associations, conformément au document envoyé avec les convocations. L'ensemble des sommes proposées est approuvé à l'unanimité. Dominique Duchamp et Christophe Leloup, étant président d'une des associations concernées, ne prennent pas part au vote.

4- Adhésion au groupement d'achat du SICECO pour la fourniture d'électricité et de gaz

Certains tarifs réglementés de vente d'énergie vont être supprimés fin 2015 pour les collectivités locales :

- Contrats de gaz d'une consommation supérieure à 30 MWH / an
- Contrats d'électricité d'une puissance supérieure à 36 kva

Afin de maîtriser au mieux toutes les incidences de ces changements et d'en tirer le meilleur profit, le conseil municipal décide d'adhérer au groupement d'achat proposé par le SICECO.

5- Création d'un emploi d'avenir et d'un contrat d'apprentissage

Afin de remplacer du personnel titulaire en congé parental, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint d'animation en emploi d'avenir à compter du 18 mars 2015, pour une durée de 3 ans, à hauteur de 26 h hebdomadaires, et de renouveler le contrat d'apprentissage CAP petite enfance au sein du service scolaire et périscolaire (du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2017) afin d'accueillir une nouvelle apprentie. A la demande de l'opposition, il est précisé que le coût d'un contrat d'apprentissage est d'environ 5000 € par an.

6- Zone commerciale-cession de terrain

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la cession de la parcelle de terrain de la zone commerciale cadastrée F1900 d'une superficie de 1328 m² au prix de 5 € Ht le m² au profit de la SCP OBADIA-NICOLARDOT-SEGURA.

7- Admission en non valeur (huis clos)

8- Informations diverses et questions des conseillers

Le maire informe les membres du conseil municipal de l'avancée des différents travaux et projets :

- **Maison Réquichot :** Les travaux de gros œuvre ont débuté début avril, ainsi que le processus de désamiantage du bâtiment.
- **Centre d'hébergement PMR :** Malgré quelques retards, la réception du bâtiment est maintenue à la date prévue initialement soit début septembre 2015.
- **Rue basse :** Les travaux de réseaux sont terminés, il reste à revêtir la voirie d'un bicouche.
- **Rue Méville :** Cette rue est déviée durant quelques jours, renforcement du réseau d'eau pour la rue de la Crâa, la déviation s'effectue par le parking
- **Rue de la Côte et rue des champs :** Les offres des entreprises ont été analysées par le maître d'œuvre, la commission des marchés doit se réunir prochainement pour donner son avis. Christophe Leloup regrette de ne pas avoir été invité à la commission d'ouverture des plis. Le maire l'informe que cette démarche n'est pas obligatoire, et que cela contribue à allonger les délais et alourdir la procédure.
- **La commission travaux** sera prochainement réunie et invitée à visiter les différents chantiers en cours.
- Un bicouche sera mis en œuvre **rue de la Crâa** dans l'attente de travaux plus importants, le chemin en Layer sera également remis en état.
- **Concernant le domaine de la santé :** 2 kinésithérapeutes viennent de s'installer place des Halles, et l'installation du nouveau médecin est prévue pour début juin. Dans l'attente de l'ouverture de la maison médicale, elle s'installera au centre de soins.
- **Route d'IS sur Tille :** le coût des travaux est très élevé (environ 750 000 €), la commune souhaite les réaliser en 3 phases mais le conseil départemental s'y oppose. Les travaux sont donc reportés. Dans l'immédiat la commune demande la réalisation de la plateforme pour l'installation de l'abribus.
- **L'ouverture de la piscine** est prévue le 30 mai. Elle fait l'objet de vérifications diverses (passage caméra dans la tuyauterie, remise aux normes électriques etc....)

La séance est levée à 21h30

La secrétaire de Séance

Antoinette Graff



Le Maire

Gérard Leguay

